

Lignes Montaines

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 170 exemplaires.

Le mot du maire

Vous avez été très nombreux à vous déplacer pour la cérémonie des vœux le 9 janvier et je vous en remercie.

7, 8 et 9 janvier 2015, dates gravées dans nos mémoires, qui nous rappellent ces attentats atroces perpétrés par des êtres ignobles. Près de deux millions de personnes manifestèrent les 10 et 11 janvier dans tout le pays. Les Français, faisant fi de leurs différences et de leurs origines, ont démontré qu'ils pouvaient s'unir pour lutter contre le terrorisme.

Les 22 et 29 mars se dérouleront les élections départementales. Nous aurons à élire deux candidats et leurs suppléants (2 femmes et 2 hommes). L'abstention est un danger pour notre démocratie. Soyons très nombreux à nous exprimer à l'occasion de ce scrutin !

Le budget a été voté à l'unanimité lors de la réunion du conseil municipal du 23 février dernier. Ci-dessous vous trouverez un résumé des comptes administratifs 2014.

Bien chaleureusement,
Gérard CHASSOULIER

Comptes administratifs 2014

Commune :

Recettes :	219 459,78	100 159,61
Dépenses :	216 513,11	42 612,24
Résultat de l'exercice :	2 946,67	57 547,37
Excédent ou déficit antérieur :	+ 101 653,46	- 952,03
Résultat de clôture au 31/12/2014	+ 104 600,13	+ 56 595,34

Assainissement :

Recettes :	41 126,10	10 556,70
Dépenses :	20 808,56	15 680,28
Résultat de l'exercice :	+ 20 317,54	- 5 123,58
Excédent ou déficit antérieur :	- 1 466,56	+ 12 887,50
Résultat de clôture au 31/12/2014 :	+ 18 850,98	+ 7 763,92



A l'occasion des vœux, le maire et ses adjoints ont dressé le bilan des actions réalisées.

Voirie :

- sécurisation du Petit Pont (rambarde en bois)
- mise aux normes du site de la pompe de relevage (grille et portillon)
- remplacement d'une buse de traversée de route, rue Vallée
- réparation sur le réseau assainissement place des Buettes
- installation de 4 bancs dans le village

Bâtiments :

- réalisations de diagnostics pour la mise en location des logements communaux
- achats des détecteurs de fumée

Communication

- 12 événements ont animé la commune (spectacles, randonnées, course cycliste, boule de fort, concert de trompes de chasse, Ball Trap, repas des aînés)

A l'étude pour 2015

- réfection du chemin de la Braudière
- travaux de réparation et de toiture à l'église
- étude énergétique à la bibliothèque pour un projet de réhabilitation
- aire de jeux (à proximité du court de tennis)

Le conseil municipal s'est réuni les 19 janvier et 23 février 2015. Les procès-verbaux sont consultables en Mairie ou sur le site www.montignelesrairies.mairie49.fr, rubrique conseil municipal-comptes rendus.

Conseils-prévention



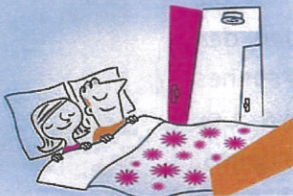
C'est obligatoire !

D'ici le 8 mars 2015, chaque logement devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée.



Il donne l'alerte

La plupart des victimes d'incendie décèdent d'une intoxication aux fumées durant leur sommeil. Un détecteur donne l'alerte avant qu'il ne soit trop tard.



Une efficacité prouvée

En Angleterre, où l'installation d'un détecteur de fumée dans chaque logement est déjà obligatoire, la mortalité en cas d'incendie a baissé de moitié.



Il est bon marché

Pour 20 euros en moyenne, renforcez votre protection contre l'incendie ! Les détecteurs sont en vente dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.



Et facile à installer

Il suffit de fixer le détecteur idéalement au plafond, en priorité dans les zones desservant les chambres.



Quand élaguer rime avec sécurité

pour garder le fil ! Élagage indispensable pour maintenir la qualité de votre ligne téléphonique



Le téléphone est un service indispensable pour les particuliers comme pour les professionnels : il est dans l'intérêt de tous de le préserver.

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure par

frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante de dérangement constaté sur le réseau des lignes téléphoniques.

Les conséquences d'une coupure de ligne peuvent s'avérer graves dans les cas d'urgence.

Des personnes dépendantes peuvent se retrouver isolées. Des liaisons internet, des télé-transmissions, des alarmes deviennent inactives. Ainsi, pour assurer la continuité des services, le réseau de télécommunications demande aux particuliers d'élagger leurs arbres régulièrement.

***A savoir :** si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et est passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du code des postes et Communications Électroniques).*

Aide/Accompagnement

Accord'Ages - Vous ou quelqu'un de votre entourage, vous accompagnez un proche âgé touché par la perte d'autonomie, la maladie ou les troubles de la mémoire ?

N'attendez pas l'épuisement... Bénéficiez d'une écoute, d'un soutien et de dispositifs variés pour vous accompagner dans votre quotidien.

Pour toute information sur les activités d'Accord'Ages ou demande de rendez-vous à domicile : 02 41 89 55 10

- www.accord-ages.fr

Labellisé et financé par l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire, Accord-Ages intervient sur 77 communes du Nord Est Anjou.

FNATH - Vous êtes accidenté de la vie : travail - route - vie privée - malade handicapé - dépendant...

Une association de conseil à votre service. La FNATH intervient pour tous vos problèmes d'ordre social. Ses conseillers juridiques sauront vous informer et vous accompagner dans vos démarches afin de défendre vos droits. Des permanences ont lieu près de chez vous :

➤ Baugé : 3ème lundi du mois au Centre culturel René d'Anjou - place de l'Orgerie, de 17 h à 18 h

➤ Durtal : 3ème mercredi du mois à la Maison des services publics - 11 rue Joseph Cugnot, de 15 h à 16 h

- fnath49@wanadoo.fr - Votre correspondant local : M. PETEL Jean-Claude au 02 41 32 50 98

Un délai est accordé jusqu'au 31 décembre pour les propriétaires (bailleurs) signataires d'un contrat d'achat.

Des artistes ont fait étape à la salle des fêtes de Montigné

En route !

Le vendredi 12 décembre 2014, la commune a accueilli la troupe itinérante « la P'tite Famille » pour son spectacle « **en route !** » sur le thème du voyage, avec une succession d'escalades et de surprises. Les 120 spectateurs ont pu apprécier les chants, la musique, les marionnettes et les tours de magie.

Cet événement a été organisé par le réseau de bibliothèque de la communauté de communes les Portes de l'Anjou.



Le Noël de Saperlipopette



Le samedi 20 décembre 2014, la municipalité a eu le plaisir de proposer aux Ignémontain(es) un spectacle de fin d'année.

Plus de 70 personnes dont 32 enfants ont assisté au spectacle intitulé « **le Noël de Saperlipopette** », présenté par la Compagnie Léz'arts vivants.

Dans ce spectacle interactif, les enfants ont participé activement à la recherche des lettres destinées au père Noël qui ont été égarées.

A l'issue de cette animation, les spectateurs ont partagé le verre de l'amitié et les enfants ont bénéficié d'une distribution de gourmandises.

Vieux Frère

Le vendredi 6 février 2015, la communauté de communes les Portes de l'Anjou a invité la compagnie Spectabilis qui a présenté son spectacle « **Vieux frère** ».

A mi-chemin entre théâtre et chanson, les artistes Philippe PIAU et Pascal MARCAULT ont fait partager aux spectateurs une histoire de rencontre et d'amitié émouvante, mêlant simplicité, humanité, tendresse et poésie au travers des textes de chansons interprétées par BOURVIL.

Un apéritif a clôturé cette soirée.



Au coin du zinc

Infos diverses



Un panneau d'information lumineux (fourni par la communauté de communes les Portes de l'Anjou) va être prochainement installé.

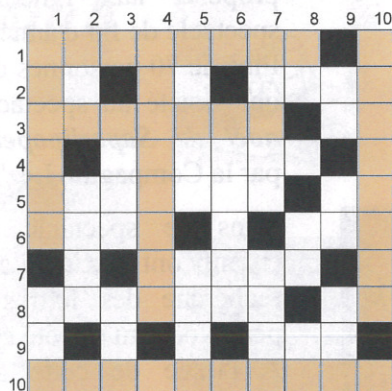


En prévision de l'aménagement des entrées et sorties du bourg, un comptage des véhicules avec prise de leur vitesse est en cours de réalisation par le biais de câbles tirés sur la D 18.



Suite à différentes remarques, un nouvel aménagement de la sortie du parking du futur commerce est à l'essai.

Mots croisés (Thème Les Portes de d'Anjou) (solution prochain bulletin)



Horizontalement :

- 1) En fait partie (49640)
- 2) Article. Richesse. Lac italien
- 3) En fait partie (49430). Abréviation routière
- 4) Pêril
- 5) Conduites. Note
- 6) Entrave. Peinture murale
- 7) Canal salé
- 8) Voluptueux. Île
- 9) Petite monnaie
- 10) C'est l'ensemble des 5

Verticalement :

- 1) En fait partie (49430). Bagage à main
- 2) Recueil amusant. Air
- 3) Trait de lumière. Patronyme
- 4) En fait partie ((49640)
- 5) Pince chirurgicale. Tenue de petit rat
- 6) Muse
- 7) Faciles. Prénom féminin
- 8) Vallée engloutie. Mesure d'angle. Alternative
- 9) fin d'infinitif. Possessif. Chaleur animale
- 10) En fait partie (notre village)

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations :

✓ urgences :

- Pompiers : 18 - SAMU : 15
- service médical de garde : 02 41 33 16 33

✓ collecte ordures ménagères :

- tous les jeudis dans la journée

✓ tarif salle des fêtes : (maximum 120 personnes)

	commune	hors commune
Vin d'honneur :	50 euros	60 euros
Une journée :	180 euros	215 euros
Un week-end :	275 euros	330 euros
Caution :	500 euros	500 euros

Versement d'arrhes à la réservation : 40 % du tarif de la location

Horaires :

✓ mairie : 02 41 32 50 54

lundi :	9 h-12 h et 14 h-17 h 30
mercredi :	9 h-12 h
vendredi :	9 h-12 h30

✓ bibliothèque :

mardi :	17 h-18 h 30
---------	--------------

✓ agence postale des Rairies : 02 41 76 32 00

lundi, mardi, samedi :	9 h-11 h 20
jeudi, vendredi :	14 h-16 h 20

✓ déchetterie Durtal : 02 41 69 01 10

lundi et samedi :	9 h-12 h et 14 h-18 h
mardi au vendredi :	14 h-18 h (18 h 30 l'été)

A noter sur vos agendas à Montigné-lès-Rairies



Les dimanches 22 et 29 mars 2015

Élections départementales

Samedi 30 mai 2015

Fête des voisins

Samedi 21 mars 2015 à 8 H : ouverture de la pêche

Société de pêche « Le Pouillé »

Permis de pêche Fédération obligatoire

Jours de pêche : samedi, dimanche et jours fériés

4 truites par jour et par pêcheur

Lâcher de truites les samedis 21 mars, 4 et 18 avril 2015

Tarifs : - adultes : 24 € ; - enfants : moins de 12 ans, 12 € ; entre 12 et 15 ans, 18 €

Cartes en vente chez M. SALÉ et Mme RATEAU au 02 41 32 50 16 (matinée)

A noter également : réunion publique sur la grenellisation du projet d'aménagement du territoire

En 2012, le Pays des Vallées d'Anjou a mis en place un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour prévoir l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. La **Grenellisation** impose au SCoT d'anticiper sur les thématiques : aménagements commercial et numérique et consommation foncière.

Parce que la réussite de la démarche réside également dans la participation de la population, le Pays des Vallées d'Anjou vous convie à deux réunions publiques pour une présentation et un échange sur le projet de SCoT Grenellisé :

le 24 mars à 18 h à Baugé-en-Anjou, Maison des Services Publiques

le 31 mars à 18h à Tiercé, Mairie de Tiercé